Ligue Régionale de Football Batna

Commission Régionale de Discipline

Procès Verbal N° 38

Séance du 24.04 .2019

Membres présents :

MM BENSEKHERIA AMOR Président

ABDESSMED RAMDANE Secrétaire

GUEBAB DJAMEL Membre

Ordre du jour :

01) Traitement des affaires (seniors)

01) - Traitement des Affaires -

En application des R/G de la FAF (seniors 2018 et jeunes 2015) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres ainsi qu'aux auditions, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes :

DIVISION REGIONALE 2 (GA) 30 éme JOURNEE « Seniors »

Affaire N° 1107: Rencontre URBB - ROC du 20.04.2019					
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)	
AUTRES SANCTIONS		ROC	Utilisation des fumigènes dans les tribunes par	10.000 DA	
			les supporteurs de l'équipe visiteuse (ROC).		
			(art.48 alinéa « 02 » des RG 2018).		

Affaire N° 1108 : Rencontre ABC - SAB du 20.04.2019						
JOUEUR (S) N°LICENCE CLUB SANCTION (S) AMEND						
AUTRES SANCTIONS		ABC	Absence d'entraineur (art : 53 Alenia 2 des RG 2018)	15.000 DA		

Affaire N° 1109: Rencontre USAK - CHK du 20.04.2019							
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)			
AUTRES SANCTIONS		СНК	Absence d'entraineur (art : 53 Alenia 2 des RG 2018)	15.000 DA			

Affaire N° 1110 : Rencontre ABBA - USCEO du 20.04.2019						
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)		
YAHIAOUI MOHAMED	1810634	ABBA	Avertissement pour comportement anti sportif.			
LAICHI HAMOUDI	1840833	USCEO	Avertissement pour comportement anti sportif.			
AUTRES SANCTIONS		USCEO	Absence d'entraineur (art : 53 Alenia 2 des RG 2018)	15.000 DA		
Affaire N° 1111 : Rencontre NRHAT - TRBA du 20.04.2019						
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)		

DJABELLAH .A.GHANI	1810871	NRHAT	Avertissement pour comportement anti sportif.	
--------------------	---------	-------	---	--

DIVISION REGIONALE 2 (GB) 30 ème JOURNEE « Seniors »

Affaire N° 1112 : Rencontre CRBG - JSMAT du 20.04.2019						
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)		
TRIRAT WAIL	1810425	CRBG	Avertissement pour comportement anti sportif			

	Affaire N°	' 1113 : Re	encontre ESSAH - ESBG du 20.04.2019	
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
ALLAK YOUCEF	1810503	ESSAH	Joueur exclu: Suspension de trois (03) matchs	3.000 DA
			fermes pour voies de fait envers adversaire.	
			(art : 113 Alinéa. a .des R.G 2018).	
TOUATI SOFIANE	1840473	ESBG	Joueur exclu: Suspension de deux (02) matchs	3.000 DA
			fermes pour comportement anti sportif	
			(propos blessants). (art : 111 des R.G 2018).	
ABID SMAIL	1810508	ESSAH	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ABID .A.NOUR	1810214	ESSAH	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme	2.000 DA
			pour contestation de décision (art : 101 des R.G 2018)	
BELFEGAS AYMENE	1811018	ESBG	Avertissement pour comportement anti sportif.	
CHOUDAR .A.RAOUF	1811029	ESBG	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme	2.000 DA
			pour contestation de décision (art : 101 des R.G 2018)	
ATHAMNA .N.EDDINE	1811035	ESBG	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme	2.000 DA
			pour contestation de décision (art : 101 des R.G 2018)	
CHERGUI ALLA	1811017	ESBG	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AUTRES SANCTIONS		ESSAH	Arrivée tardive :(art.51 des RG 2018)	10.000 DA
		ESSAH	Absence d'entraineur (art : 53 Alenia 2 des RG 2018)	15.000 DA
		ESBG	Equipe incorrecte (art.130 des R.G 2018)	1.500 DA

Affaire N° 1114 : Rencontre USHD - KBS du 20.04.2019					
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)	
MAHDI AHMED	1840395	USHD	Avertissement pour comportement anti sportif.		
BENLEMKHEBECHE AH	1810010	KBS	Avertissement pour comportement anti sportif.		
	Affaire N°	1115 : Re	ncontre ESMB - IRBM du 20.04.2019		
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)	
BAGHDADI ADNANE RA	1810668	ESMB	Avertissement pour comportement anti sportif.		

Affaire N° 1116: Rencontre IREA - IRBK du 20.04.2019					
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)	
CHALA SIF EDINE	1810852	IREA	Avertissement pour comportement anti sportif.		
BOUKHLIFA MESSAOU	1810853	IREA	Avertissement pour comportement anti sportif.		
BELOUAHRI YAAKOB	1811348	IREA	Avertissement pour comportement anti sportif.		
BENSEGHIR ISLEM	1840792	IRBK	Avertissement pour comportement anti sportif.		

Partie arrêtée à la 45_{éme} minutes de jeu sur un score de : 01 - 00

L'arbitre principal de la rencontre IR EL ANASSER- IRB KHELIL (Sénior) du 20.04.2019 signale son

agression par le joueur de l'équipe visiteuse (IRB KHELIL).

- Vu, la feuille de match.
- Vu, les rapports des officiels.
- Vu, le certificat délivré par le médecin liégiste de (03) trois jours.
- Attendu, que l'arbitre principal signale son agression (avec lésion corporelle), par le joueur : BENSEGHIR CHAMES EDDINE LN°1810975 du club IRB KHELIL.
- Attendu, que suite à cette agression commise par le joueur BENSEGHIR CHAMES EDDINE LN°1810975 du club IRB KHELIL sur la personne de l'arbitre principal et que ce dernier à décidé d'arrêter la rencontre IREA - IRBK (S) du 20.04.2019 à la 45 mn de jeu,
 Par ce motif, la Commission de discipline décide de :
- Suspendre le joueur : BENSEGHIR CHAMES EDDINE LN°1810975 du club IRB KHELIL.
 pour (02) deux ans fermes à compter du 21.04.2019 (Art N°114 Alinéa « b » des RG de la FAF-2018).
- Donner match perdu par pénalité au club (IRB KHELIL) et attribuer le gain au club (IR EL ANSSER):

IREA: (03) points (03) buts.

IRBK: (00) points (00) but.

Infliger une amende de (15.000) DA au club (IRB KHELIL).

Affaire N° 1117 : Rencontre ESPF - CRBN du 20.04.2019						
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)		
AUTRES SANCTIONS		CRBN	Arrivée tardive :(art.51 des RG 2018)	10.000 DA		

La séance s'est levée à 14h30.

Président Secrétaire
A.BENSEKHRIA R.ABDESSMED.